

5
F. au.

**DECLARATION DU BENIN A
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
DU BURKINA FASO**

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation du Burkina Faso conduite par Madame Julie P. SOMDA NIGNA, Ministre des Droits humains et de la Promotion Civique et la remercie de son rapport sur la situation des Droits de l'Homme dans son pays.

Ce rapport renseigne à merveille sur l'engagement des Autorités du Burkina en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme, les efforts déployés par le Gouvernement du Burkina et les résultats obtenus.

L'engagement des Autorités du Burkina Faso se traduit notamment par la ratification de plusieurs instruments internationaux de protection et de promotion des droits de l'homme et la mise en œuvre effective des recommandations issues du **1^{er} Cycle de l'EPU** dont notamment :

- la convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif ;
- la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance.

La délégation béninoise voudrait relever le rôle important que joue le Burkina dans la sous-région ouest-africaine en matière de promotion de la paix, de la stabilité et de la démocratie.

Elle souligne également l'importance des activités de renforcement des capacités humaines et institutionnelles menées dans ce pays tels que l'institution de la Commission nationale des droits humains, le développement d'activités génératrices de revenus et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, et l'adoption d'une stratégie nationale de micro-finance.

La délégation du Bénin encourage le Burkina Faso à intensifier ses efforts en particulier dans le cadre de l'instauration d'un moratoire sur la peine de mort et l'adoption d'une législation visant son abolition et du renforcement des actions engagées dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

La délégation béninoise invite enfin la communauté internationale à accompagner et soutenir le Burkina Faso dans ses efforts pour l'atteinte de ses objectifs en matière de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

Je vous remercie de votre aimable attention.